

**Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre
des Députés**

Luxembourg, le 26 janvier 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 82 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question élargie à Monsieur le Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme.

Après plus de quarante ans à exploiter des satellites majoritairement fabriqués par des partenaires externes, SES entend désormais développer et construire au Luxembourg une partie de ses satellites, tout en maintenant ses partenaires internationaux de longue date.

Selon le CEO de la société, cette évolution répond à un marché devenu plus concurrentiel et vise à renforcer la maîtrise de la conception, de l'intégration et de la technologie ainsi que de la chaîne d'approvisionnement.

Dans ce contexte, un campus spatial est annoncé à Kockelscheuer, avec des infrastructures de haute technologie destinées non seulement à SES, mais aussi à l'ensemble du secteur spatial luxembourgeois.

Les premiers ingénieurs devraient s'installer sur le site dès mars 2026, avec des coopérations envisagées notamment avec l'Université du Luxembourg.

Je souhaiterais dès lors aborder, dans le cadre de cette question élargie, la nouvelle stratégie de SES et des mesures éventuelles que le Gouvernement envisage de mettre en place pour accompagner sa mise en œuvre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



**Laurent Mosar
Député**